

Le quatrième Mousquemer



Léon Vèche

«Tout homme a deux patries : la sienne, et puis la mer.»⁽¹⁾
Cette citation de Philippe Tailliez s'applique parfaitement à son camarade Léon Vèche (Li. 25), le moins connu des «Mousquemers», ainsi que l'on nomme les quatre pionniers toulonnais de la plongée sous-marine autonome.



En 1941 aux Embiez, Léon Vèche (à gauche) vérifie le caisson étanche qu'il a mis au point pour la caméra Zeiss Ikon de Jacques-Yves Cousteau. À ses côtés, Frédéric Dumas prépare son arbalète et son harpon. De ces plongées dans la Grande Bleue naîtra l'année suivante «Par 18 mètres de fond», considéré comme le premier film sous-marin français.

Philippe Tailliez (1905-2002), l'âme de ce groupe d'amis, inventa le terme à l'occasion de son 70^e anniversaire : «Nous étions unis comme les trois mousquetaires. Comme eux, nous étions quatre avec le mécanicien Léon Vèche, qui fourbissait tous nos engins. De fait, nous avons été de vrais Mousquemers!» Le capitaine de frégate Tailliez, le lieutenant de vaisseau Cousteau (1910-1997) et Frédéric Dumas (1913-1991) constituaient un trio célèbre, dont l'aventure se prolongea sur deux décennies alors que le quatrième compagnon, Léon Vèche, ingénieur mécanicien de 1^{re} classe de la Marine nationale, suivit, dans les circonstances exceptionnelles de la Libération, la voie plus traditionnelle d'une carrière civile. Abandonnant sa seconde patrie, la mer, il fit son retour professionnel vers la première, le Nord-Pas de Calais. Étrange destin ! Léon Vèche naît à Calais le 14 août 1907. Son père dirige avec l'oncle Eugène une entreprise florissante constituée d'une menuiserie pour le bâtiment et d'un atelier confectionnant les tambours en fer utilisés dans l'industrie locale de la dentelle. C'est la Première Guerre

mondiale, mais l'enfant fréquente l'école de natation et de sauvetage du beau-frère de son oncle. Il devient un excellent nageur, gagnant même un brevet de «nageur d'eau froide». À l'école de musique, il fait la connaissance de Renée Demol, élève du cours de violoncelle, qu'il épousera en décembre 1931. Le couple aura cinq enfants.

Ils tournent «Par 18 mètres de fond»

Après l'École supérieure de Calais et l'école nationale professionnelle d'Armentières, il intègre les Arts et Métiers à Lille en 1925. Dès sa sortie, à 21 ans, il est admis à l'École navale, mais sa vision médiocre l'orienta vers la section des ingénieurs mécaniciens. Durant près de vingt ans, la mer devient sa seconde patrie. Il obtient le certificat d'aptitude à la direction des machines puis le grade d'ingénieur mécanicien de 3^e classe. Trois mois avant son mariage, il embarque sur le torpilleur «la Palme». De ses 18 affectations, nous retiendrons le porte-hydravions «Commandant Teste», durant la Guerre civile espagnole. Avec un camarade de la Navale, Paul Simonin, Léon Vèche y conçoit

Naissance

Le 14 août 1907, à Calais (Nord-Pas-de-Calais).

Carrière

1925 Entre à l'École navale.

1931 Embarque sur le torpilleur «la Palme» avec le grade d'ingénieur mécanicien de 3^e classe.

1938 Devient ingénieur mécanicien de 1^{re} classe.

1939 Affecté sur le croiseur léger «la Marseillaise».

1941 Affecté sur le «Mars» sabordé avec la Flotte le 21 novembre 1942.

1942 Conçoit et construit un caisson étanche de caméra pour le premier film tourné en plongée avec ses trois camarades Mousquemers.

1947 Entre comme ingénieur aux Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais.

Distinctions

1948 Chevalier de la Légion d'honneur.

1963 Chevalier dans l'ordre du Mérite militaire.

1978 Médaille d'argent des services militaires volontaires.

Médaille de bronze de la Société des ingénieurs Arts et Métiers.

Décès

Le 3 octobre, à Somain (Nord)



En 1942, Léon Vêche (au centre) avec les officiers du «Mars». Le bateau sera sabordé avec l'ensemble de la Flotte, le 21 novembre dans la rade de Toulon.

un correcteur de tir en giration performant, qui sera adopté par l'ensemble de la flotte. Il y rencontre par ailleurs un autre officier, de deux ans son aîné, nordiste et excellent nageur comme lui : Philippe Tailliez. Devenu ingénieur mécanicien de 1^{re} classe à 31 ans, il est affecté un an plus tard sur le croiseur léger «la Marseillaise» pour trente mois. Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1939, la Force Z, dont fait partie «la Marseillaise», quitte Toulon, avec plus de 2 000 caisses à munitions remplies... de lingots d'or de la Banque de France, d'une valeur de 4 760 millions de francs. C'est le premier volet de l'opération secrète Macaronis. En juin 1940, la Marine est placée en «congé d'armistice» par le gouvernement de Vichy.

En novembre 1941, Léon Vêche est affecté sur le torpilleur «le Mars» – qui sera sabordé un an plus tard. À Toulon, se trouve également le cuirassé «Condorcet» à bord duquel Tailliez est officier instructeur. Celui-ci a reconstitué le trio formé en 1937-38 avec Jacques-Yves Cousteau, enseigne de vaisseau, et un déjà célèbre chasseur sous-marin, l'athlétique Frédéric Dumas. Vêche est initié à ce sport, dont la

pratique fait oublier les horreurs de la guerre et améliore l'ordinaire en ces temps de disette. Cousteau, qui a acquis en 1941, une caméra Zeiss Kinamo de 35 mm et a recueilli de bons conseils auprès du cinéaste Marcel Ichac, projette de tourner un film sur la chasse sous-marine. Léon Vêche conçoit et construit pour cette caméra un caisson parallélépipédique étanche muni d'un hublot de verre et d'un presse-étoupe pour le passage des commandes. Une détente déclenchait la prise de vues. Avec ce matériel, «Par 18 mètres de fond»⁽²⁾ est tourné en apnée dans l'archipel des Embiez. Les Mousquemers y effectuèrent plus de cent plongées entre avril et novembre 1942 pour monter un documentaire de 15 minutes. Le générique réunit les quatre amis. Ce premier film français tourné en plongée est présenté, le 12 avril 1943 au palais de Chaillot, lors du 1^{er} Congrès du film d'aventures, présidé par Marcel Pagnol, devant les officiels de Vichy et les officiers de la Kommandantur.

Alors qu'à Toulon le trio Tailliez-Cousteau-Dumas réalise un second film «Épaves», dans les bassins de l'arsenal, Vêche est réquisitionné pendant vingt mois par les services de Vichy. À son retour à Toulon, juste après le Débarquement en Provence, il intègre les services techniques débordés du service de santé (hôpital Sainte-Anne). C'est dans les conditions de sa dernière affectation, au grade de capitaine de corvette sur le croiseur «Duguay Trouin», qu'il démissionne de la marine. Retour à la vie civile.

Pendant ce temps, impressionné par «Épaves», le chef d'état-major de la Marine, l'amiral Lemonnier, a confié à Tailliez la création du Groupe de recherches sous-marines. L'aîné des Mousquemers y recrute ses cadets, Cousteau et Dumas, le trio disposant dès lors des moyens pour les innovations décisives à l'essor de la plongée sous-marine moderne.

Retour à la vie civile

Comme dans le roman d'Alexandre Dumas, l'unité du quatuor est confrontée au destin individuel de chacun. Tiré de son premier film, le livre de Cousteau «Par 18 mètres de fond» publié début 1946, ne cite plus le nom de Vêche. Bien plus de vingt ans après, en 1981, le boîtier étanche de Vêche trône sur le plateau du «Grand Échiquier» où Jacques Chancel recevant Cousteau, mettra en évidence, dans les propos de Tailliez invité, les limites d'une légende.

Loin des télévisions, Léon Vêche, resté marin dans l'âme, s'était reconverti dans une carrière civile. Son projet de diversifier l'entreprise familiale à Calais ayant rencontré des oppositions, il a intégré en 1947, comme ingénieur de jour les Houillères du bassin du Nord-Pas de Calais (HBNPC) qu'il servira pendant vingt ans. Dès son retour dans sa patrie nordiste, il a créé une section de l'Association des officiers de réserve de la Marine nationale et participe aux réunions des gadzarts et aux congrès de la Fédération des associations de marins et de marins anciens combattants.

Au cours d'un congrès à Vienne (Autriche), il fait un accident cérébral ; il est ramené chez sa fille Chantal, à Somain (Nord), où il s'éteint le 3 octobre 1984. Il est inhumé à Saint-Omer (Pas-de-Calais). ■

Henri Frier (A1. 63)

Nos remerciements à Franck Jourdin (www.passion-calypso.com), à la famille Vêche, à Félix Tailliez, à Hervé Monjoin, du musée Frédéric Dumas de Sanary, aux services DOCDM et DPMM de la direction du personnel militaire de la marine à Toulon.

⁽¹⁾ Paraphrase de la déclaration du président américain Thomas Jefferson «Tout homme a deux patries, la sienne et la France».

⁽²⁾ Visible sur <https://vimeo.com/72055098>